

Compte-rendu rencontre Quartier Ouest

Mercredi 27 octobre, Salle Ellé

Membres de l'équipe municipale présents : Michaël Quernez, Michel Forget, Stéphanie Mingant, Yves Schryve, Isabelle Baltus, Emilie Cerisay.

Ordre du jour :

1. La vie culturelle.
2. L'éclairage public.
3. Les mobilités dans la ville.
4. La fibre optique
5. Travaux d'aménagements faits et à venir pour le quartier Est
6. Le plan d'action égalité femmes - hommes.
7. Questions diverses.

Diaporama de présentation disponible sur le site de la ville dans la rubrique Vie des quartiers.

QUESTIONS DU PUBLIC / REPONSES

1. LA VIE CULTURELLE

Danièle Brochu, adjointe aux arts, à la culture, au patrimoine et à la promotion de la langue bretonne nous informe qu'il y a 2 possibilités pour l'achat des places : une billetterie web est accessible sur le site de la ville pour réserver ses billets (Billetweb) ou à l'office de tourisme.

2. L'ECLAIRAGE PUBLIC

Face aux chiffres, des axes d'améliorations sont possibles pour améliorer le fonctionnement de l'éclairage public.

3 propositions des régimes d'allumage de l'éclairage public entre 23h et 6h.

On garde un éclairage permanent pour les rues où les piétons et les cyclistes circulent le plus et proposition d'extinction entre 23h et 6h en périphérie et extinction en hyper ville entre 2h et 6h.

Une modulation des horaires est-elle envisageable pendant l'été mais aussi la semaine et les week-ends ? Peut-on envisager des horaires décalés sur le week-end en centre-ville ?

Cette expérimentation est une proposition. L'avis des habitants sera sollicité et un retour sera fait au printemps.

L'éclairage est éteint rue de Moëlan, du côté de chez Bigard : problème de sécurité pour les piétons

Ce signalement sera remonté aux services de la Ville.

Proposition de mise en place de détecteurs

Cela est très coûteux et non adapté aux vieilles ampoules (5 min d'allumage). Une réflexion est en cours mais la priorité est avant tout le passage aux LED partout.

3. LES MOBILITES DANS LA VILLE

Rue Tabarly : Problème de sécurité des piétons et des enfants en raison de la vitesse malgré les panneaux et les ralentisseurs.

Il y a eu beaucoup de prévention et d'aménagements mais des comportements inacceptables persistent. Mise en œuvre rapide des engagements manquants comme certains passage-piétons. Les contrôles vont être renforcés prochainement.

Il n'y a pas de trottoir au rond-point de Kervail, pas d'abris bus, pas de passage piéton rue Tabarly : Risques pour la sécurité pour les piétons et problème d'urbanisme

Propositions d'organisation d'une réunion à la mairie spécifique au quartier du parc de Kerhor, courant novembre. Il est constaté des problèmes de mixité entre les résidences individuelles et les commerces, dans un quartier qui s'est construit sans procédure d'urbanisme.

Vitesse rue de Pont-Aven : difficultés et danger pour les habitants lorsqu'ils sortent de leur véhicule ou pour traverser la route.

Cette remarque sera remontée aux services

Problèmes de sécurité des piétons et des enfants liés à la vitesse au lieu-dit Le Ristoir, route de Baye : y a-t-il des projets de trottoirs, de ralentisseurs ?

Proposition de faire des aménagements de même type que dans le quartier Kerlen

Quartier de la Villeneuve : des voitures sont garées sur les trottoirs, pas de possibilités de circuler pour les piétons et difficulté de circulation pour les bus.

Proposition de faire des aménagements pour limiter ces incivilités, décaler le stationnement sur la voie publique grâce à des aménagements sécurisés (emplacement au sol). Pas de demande de verbalisation mais plutôt des actions de prévention et des contrôles de vérification : les véhicules appartenant aux riverains devraient être garés chez eux.

Stationnement des agents de Bigard à l'extérieur de l'entreprise, il n'y a parfois plus de place pour les résidents du quartier.

L'entreprise sera contactée à ce sujet

Rue du Général Giraud : problème de circulation des poids lourds pour la cuisine centrale dans des quartiers.

Cela sera signalé au GHBS ; il y a un circuit prévu à respecter.

**Rue de Kerglanchard : le panneau « cédez le passage » manque de visibilité.
Des avis divergents sur l'utilité de cet aménagement entre les habitants de l'impasse et les personnes qui empruntent la rue.**

Proposition de revoir cet aménagement et de s'assurer de la tonte de la pelouse pour une meilleure visibilité.

4. LA FIBRE OPTIQUE

Un problème concernant la qualité des poteaux ; La ville est dans l'attente de certaines autorisations pour finir les travaux, ce qui a entraîné du retard.

Où partent les câbles autour des poteaux ?

Les câbles sont tirés jusqu'au domicile

Quel sera le coût de l'abonnement ?

Cela varie selon les opérateurs, toutes les informations sont disponibles sur internet.

5. LES TRAVAUX FAITS ET A VENIR

Rue Duguesclin : Un trottoir brûlé nécessite d'être nettoyé. Par ailleurs, il manque un passage piéton.

Rue Giraud : Un panneau « cédez le passage » est demandé au niveau du giratoire pour éviter toute ambiguïté avec une priorité à droite.

Impasse de Trélivalaire : Mauvais état de la route, la chaussée est à refaire.

Cela est inscrit dans les travaux prioritaires pour 2022.

Rue de Cornouaille : Où seront prévues les entrées du futur lotissement de 45 logements ?

Ce projet est inscrit au PLUI : la sortie se fera par la rue de Cornouaille, la création d'un cheminement piéton et cyclable est également écrite.

Rue de Kerglanchard : Un habitant ramasse les branches tombées sur la voie publique et souhaite avoir un contact pour signaler les problèmes et ainsi garantir la sécurité du quartier.

Le contact pour ce type de situation est la police municipale

6. LE PLAN D' ACTIONS EGALITE FEMMES / HOMMES

Pas de questions

7. QUESTIONS DIVERSES

Rue des vanniers : Témoignage sur un cas de terrasse surélevée et de respect de vie privée. Un habitant suggère que les services d'urbanisme demandent à visualiser les projets avant de les valider afin d'éviter les problèmes de voisinage

Rue Lulli, qui est prioritaire ?

En application du code de la route, ceux qui montent sont prioritaires.

Rue de Kersquine : les bornes d'arrêt qui sont au niveau du parking en épis sont hautes et pourraient causer des dégâts sur les voitures.

Les bornes sont volontairement hautes pour protéger les piétons

Manque de panneaux d'indication en bas de la rue de Kersquine et Kerjouanneau :

Des panneaux pour signaler les écoles vont être commandés.

Retours sur les panneaux publicitaires.

Après une opération conduite par la mairie de suppression qui a bien fonctionné, certains panneaux sont mis en accord avec des personnes privées sur leurs terrains. Dans 2 ans mise en œuvre d'une nouvelle réglementation avec une exigence très haute.

Un habitant se questionne sur la présence d'un sens interdit au niveau de la voie de bus, en bas du parking du collège de La Villemarqué.

A qui appartiennent les friches au niveau des 23 à 27 rue des Magnolias ?

Une partie est déjà communale et le reste, en zone humide, devrait devenir communale en 2022.

A quel moment le PLUI sera-t-il consultable ?

Début 2022, consultation du PLUI et enquête publique avec possibilité de communiquer des remarques et des courriers.

Les remarques seront-elles retenues ?

Cela se fait dans le respect des principes d'urbanisme posés. La réponse sera communiquée après l'enquête publique. Le PLUI donne des indications pour les 10 prochaines années.

Est-ce qu'il est possible d'avoir des précisions sur les 45 logements au niveau de la vielle route de Baye ?

Ce n'est pas un projet; le PLUI donne un principe d'aménagement : accès, cheminement piétons... Il ne s'agit donc pas d'un projet concret mais des intentions en matière d'urbanisme. Le propriétaire est maître de son foncier.

Un habitant trouve dommage qu'on touche au terrain agricole. Il alerte également sur les problèmes d'imperméabilisation du terrain et des zones humides.

Il y a très peu de terrain agricole constructible dans le PLUI, la commune souhaitant préserver le foncier agricole et densifier le centre-ville.

Un habitant pose la question de savoir pourquoi ne pas rénover certains bâtiments au lieu d'utiliser les terres agricoles ?

Il existe un zonage de périmètre de protection agricole et d'autorisation de la chambre d'agriculture. Pour toutes ces questions, le Maire invite les riverains à participer à l'enquête publique.

Une habitante qui habite en face du collège de la Villemarqué se plaint du haut-parleur dont le bruit est insupportable. Elle indique l'avoir signalé au collège mais qu'il n'y a pas de changement.

La principale du collège sera contactée.

Une habitante remercie la commune pour l'ajout des jeux pour enfants dans la cité.

Une habitante se plaint du skate-park qui a été déplacé et qui est bruyant. Elle demande si c'est définitif.

Non ce n'est pas définitif. La Ville est à la recherche du meilleur endroit pour satisfaire tout le monde.

Une habitante est satisfaite de la retransmission vidéo du conseil municipal.